

Myriam Mortchev-Bouveret
DYALANG - Université de Rouen
7 rue Thomas Becket
76130 MONT SAINT AIGNAN
Myriam.Bouveret@univ-rouen.fr

Etude comparative de la phraséologie dans quelques dictionnaires de langue française

La phraséologie est traitée de différentes façons dans les dictionnaires de la langue française. *Le Nouveau Petit Robert* par exemple rassemble dans sa préface la phraséologie sous la dénomination « Locution » présentée comme « groupe de mots formant une unité et ne pouvant pas être modifié à volonté ». Les catégories suivantes sont ainsi répertoriées : « locution adverbiale », « locution conjonctive », « locution prépositive », « locution adjective », « locution figurée », « locution familière » et « locution proverbiale » (*Le Nouveau Petit Robert*, 1993 : in Préface). Par ailleurs la rubrique d'exemple dans la microstructure des articles permet d'illustrer les collocations d'une lexie. Notre cadre de référence, la typologie de la phraséologie proposée par la *Lexicologie explicative et combinatoire* (Mel'čuk, Clas et Polguère 1995), permettra d'examiner les choix lexicographiques dans quelques dictionnaires de langue française de Pierre Larousse à nos jours. Les dictionnaires pour enfants et les dictionnaires d'apprentissage attachent une importance particulière à la phraséologie. Elle ne peut être entièrement déduite des règles d'une langue, les apprenants doivent donc pouvoir la trouver dans leur dictionnaire. Cet article se penche de façon comparative sur les articles lexicographiques de quelques substantifs, adjectifs et verbes au sein de onze dictionnaires de langue générale, dictionnaires d'apprentissage et dictionnaires pour enfants, et vérifie l'intérêt pour une recherche lexicosémantique d'un traitement systématique de la phraséologie dans un dictionnaire informatisé.

Définitions de la phraséologie et cadre de référence

L'ouvrage *Phraseology* (Cowie (ed.), 2001) dessine à travers l'ensemble des contributions une définition de la phraséologie en tant que « *phraseological word-like units or sentence-like units of a language* » ,« *formulae, idioms, fixed or semi-fixed collocations* ». Rey et Chantreau dans leur *Dictionnaire des expressions et locutions*, la définissent ainsi : « *Qu'appelle-t-on ici une locution, une expression ? (...) Il s'agit de phraséologie, c'est-à-dire un système de particularités expressives liées aux conditions sociales dans lesquelles la langue est actualisée, c'est-à-dire à des usages* » (Rey et Chantreau, 1989 : Préface, IX). Dans cette

définition, on voit apparaître *phraséologie* et *locution* comme synonymes, mais la dénomination *locution* est privilégiée, tout comme elle le fut dans un colloque organisé à L'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud en 1993 au titre de “*La locution*” (Colloque “*La locution*”, Saint-Cloud 1993). Ainsi, locution, expression, particularité expressive, usages ; envisagée sous l’angle strictement lexicographique ou plus largement vue sous l’angle des propriétés lexico-sémantiques d’une langue, la phraséologie est un phénomène que les dictionnaires traitent en tant que patrimoine d’une langue. Mais hors des dictionnaires de locutions, sous quelles rubriques, sous quelles notations apparaît-elle dans la macrostructure et la microstructure des dictionnaires de langue française ?

La phraséologie si on la considère au sens large selon les définitions apportées par les auteurs de *Phraseology* (cf. Cowie (ed.) 2001) peut en réalité se distinguer selon trois catégories : les expressions entièrement lexicalisées, les expressions partiellement lexicalisées et les contraintes de sélection ou restriction de sélection, que Cruse nomme les « affinités » entre les mots (Cruse, 1986 :18), autrement décrites par Chomsky à travers les « règles sélectionnelles » (Chomsky, 1971 :202). Ainsi, la phraséologie concerne tout autant des expressions lexicales que des propriétés sémantiques et syntaxiques de combinatoire entre les unités. Un modèle propose une typologie systématique du phénomène dans les travaux de lexicographie, il s’agit de la *Lexicologie explicative et combinatoire* (Mel’čuk et al. 1984, 1988, 1992, 1999, Mel’čuk et al. 1995, Polguère 2003). Pour cette théorie lexico-sémantique issue de la théorie Sens-texte, trois types de *phrasèmes* dénomment les trois catégories d’expressions et de contraintes mentionnés ci-dessus : des *phrasèmes complets*, des *quasi-phrasèmes* et des *semi-phrasèmes*.

Les phrasèmes complets rendent compte des expressions entièrement lexicalisées :

1. *Avoir le cœur sur la main*
2. *Tant va la cruche à l’eau qu’à la fin elle se casse*

Dans ces expressions, qu’il s’agisse de proverbes ou de locutions, les composantes /A/ + /B/ sont entièrement contraintes. Aucun test d’insertion (3) ou de commutation (4) n’est possible.

On ne peut pas dire :

3. * *Avoir un cœur gros comme ça sur la main*
4. * *Tant va la cruche à l’eau qu’elle finit par se casser*

Ces énoncés ne sont pas agrammaticaux mais sont sémantiquement dissonants du point de vue du locuteur français. Les phrasèmes complets dans un dictionnaire explicatif et combinatoire sont indexés en tant qu’entrée du dictionnaire ainsi que dans une section en fin d’article (cf. *cœur* pour 1. et cf. *cruche* pour 2).

Les quasi-phrasèmes correspondent aux expressions partiellement lexicalisées pour lesquels la composante /A/ (5) ou la composante /B/ (6) est contrainte :

5. *Se monter la tête*
6. *Un steak tartare*

Dans l'expression 5. le verbe *se monter* est employé dans un sens restreint et ne peut être remplacé par un autre verbe sans modifier le sens de l'expression. En revanche la composante /B/ peut être remplacée par d'autres lexies de la même classe sémantique (*bourrichon, ciboulot*). La commutation est certes restreinte à certaines lexies de la même classe, mais elle est possible. Il est parfois difficile de distinguer entre cette catégorie de quasi-phrasèmes et les phrasèmes complets car le degré de lexicalisation évolue parfois concernant ces locutions souvent métaphoriques ; la motivation peut alors se perdre au fil du temps, conduisant à une expression entièrement lexicalisée. Ces expressions sont indexées dans une section « phrasème » en fin d'article de l'entrée lexicale principale, *tête*, en 5.

La troisième catégorie est constituée par les semi-phrasèmes rendant compte non pas de la phraséologie au sens strict de « locution » mais plus largement des restrictions de sélection dans une langue, ou pour reprendre les termes de Cruse qui s'appliquent davantage ici, des affinités sémantiques (Cruse, 1986 :18) entre lexies. Les semi-phrasèmes sont les fonctions lexicales. Celles-ci sont de deux natures : fonctions lexicales syntagmatiques (cf. 7 et 8) et fonctions lexicales paradigmatisques (cf. 9 et 10). On dénombre cinquante-six fonctions simples auxquelles peuvent s'ajouter des fonctions lexicales complexes et diverses notations.

7. *Piquer un somme*
8. *Têtu comme un âne*
9. *Une troupe de théâtre*
10. *Tout n'est pas noir ou blanc.*

En (7) la fonction lexicale représentée est un verbe support, un verbe sémantiquement vide, qui supporte simplement la réalisation syntaxique de la lexie *somme*. En (8) *comme un âne* est l'intensifieur de la lexie *têtu*, il a le sens de 'très'. En (9) la lexie (*troupe*) désigne en français le collectif. Dans l'énoncé (10), nous avons affaire à une relation d'antonymie entre *noir* et *blanc*. Bien entendu, les semi-phrasèmes sont semblables aux quasi-phrasèmes en ce sens que l'un des éléments /A/ ou /B/ est contraint, mais les semi-phrasèmes constituent une liste établie de fonctions lexicales¹. Les fonctions lexicales encodent des valeurs de lexies au moyen d'une modélisation systématique, citons quelques exemples de ces fonctions :

Tableau 1 : Illustration de quelques fonctions lexicales

Fonctions lexicales paradigmaticques	Fonctions lexicales syntagmaticques
Syn (naïf) = candide Anti (blanc) = noir Conv (envoyer) = recevoir <i>Dérivés sémantiques :</i> S1(parler) = locuteur Equipe (théâtre) = troupe Able1 (nuire) = nuisible	Magn (pleuvoir) =des cordes Dérivés syntaxiques S0 (marcher)= marcheur <i>Fonctions lexicales verbales :</i> <i>Verbes support:</i> Oper (ordre) = donner Func (problème) = résider (dans) <i>Verbes de réalisation:</i> Real1 (punition) = infliger Fact (ordre) = exécuter <i>Verbes phasiques :</i> Incep (dormir) = s’endormir IncepOper (hostilités) = ouvrir

Ainsi, nous aidant de cette lecture systématique de la phraséologie en tant que phénomène relevant de trois catégories, nous nous sommes penché sur onze dictionnaires et avons établi une comparaison des types de traitements réalisés de la phraséologie.

Méthodologie

Notre étude s’est portée sur six substantifs, verbes et adjectifs : *jouer, casser, frais, serré, œil, cœur*. Le choix des lexies a été guidé par un corpus de référence, l’ouvrage de Rey et Chantreau 1989. Le premier critère fut de sélectionner une liste parmi les vocables de ce dictionnaire les plus productifs en locutions, et en second critère nous avons choisi parmi cette liste des lexies pouvant elles-mêmes entretenir une relation phraséologique entre elles : par exemple *jouer serré, avoir l’œil frais, avoir le cœur serré*. La lexie *casser* en revanche a été choisie simplement selon le premier critère et pour son insertion au sein d’une classe sémantique présentant un grand nombre de synonymes comme *briser, rompre, broyer, etc...* Nous avons observé trois catégories de dictionnaires : dictionnaires de langue générale, dictionnaires pour enfants et dictionnaires d’apprentissage (cf. les références complètes en bibliographie) :

Dictionnaires de langue générale

Le grand Larousse de la langue française (GL)

Le Petit Larousse illustré (PL)

¹ Pour la liste complète des fonctions lexicales standard, se reporter à l’ouvrage de Mel’cuk et al., 1995, *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*

Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française (DA)
Le grand Robert de la langue française (GR)
Nouveau Petit Robert (PR)
Littré(L)

Dictionnaires d'apprentissage

Dictionnaire du français, Référence et apprentissage (DF)
Dictionnaire du français usuel (DFU)

Dictionnaires pour enfants

Le Robert Junior (RJ)
Le Larousse des maternelles (4-6 ans) (LM)
Dictionnaire Hachette Benjamin (6-8 ans) (HB)

Typologie et notation de la phraséologie

La phraséologie peut se voir décrite sous différentes dénominations et en différents lieux des dictionnaires consultés. La question que nous nous sommes posée est de savoir comment la phraséologie apparaissait dans l'organisation de la macrostructure et de la microstructure.

Macrostructure

Tout d'abord, quel mot de l'expression est privilégié pour l'entrée : le premier ou le second ?

cœur serré > entrée COEUR (DF)
café serré > entrée SERRÉ (DF, PL)
jouer serré > entrée SERRÉ adv.(DF, PL)
un café serré, un express (bien, très) serré, fort > entrée SERRÉ, un café express
(V..Express) > entrée CAFÉ, un express serré* > entrée EXPRESS (PR)

Dans le dernier exemple (PR) la notation * signale que l'expression se trouve aux deux entrées.

Les mots-composés et syntagmes prépositionnels font-ils l'objet d'une entrée ou sont-ils intégrés dans les articles des lexies qui les composent et selon quels critères ? Certains ouvrages privilégient la cohérence polysémique (DFU), pour d'autres la lexicalisation marquée par le trait d'union. Si *œil de bœuf* n'a aucune raison d'être à l'entrée *bœuf* ou *cœur de pigeon* à *pigeon* étant donné l'absence de motivation actuelle de la dénomination, en revanche *casse-cou, casse-tête, casse-gueule* auraient toutes les raisons d'apparaître à *casser* afin de marquer la motivation de la dérivation nominale à partir de la forme pronominale, mais également comme entrée individuelle étant donné que le sens de /A/ comme de /B/ sont contraints :

œil-de bœuf > entrée (DF, RJ)
œil-de-bœuf > entrée (RJ, DF). Pas dans le DFU.
casse-cou > sous l'article CASSER (DFU)
casse-cou, casse-tête, casse-gueule (très fam.) > entrées (PL et NR)
cœur de pigeon > entrée (PL)
cœur de pigeon > entrée PIGEON (NR)
casse-poitrine > entrée (L)

Par ailleurs, une section entière peut être réservée aux proverbes, c'est le cas des pages roses du Larousse regroupant : « Citations latines, grecques et étrangères, proverbes, sentences et maximes, mots historiques » (PL).

Microstructure

Au sein de l'article comment les expressions phraséologiques sont-elles réparties ? Une section peut être réservée en fin d'article. C'est le cas de la section « emplois figurés » (DFU) :

Emplois figurés et familiers (DFU)

Une fête à tout casser > entrée CASSER

Un autre choix est celui des sous-sens d'article, privilégié pour mettre en valeur la productivité du vocable -le Littré signale par exemple quarante-sept sous-sens de ŒIL. I - ou pour mettre en évidence son emploi courant et lexicalisé, choix réalisé par les dictionnaires pour enfants qui se déterminent pour le sous-sens ou pour le sens :

Sous- sens de l'article :

Mauvais œil(8°), *coup d'œil* (20°), *œil-de-bœuf* (31°) (L)
grossir à vue d'œil, ne pas fermer l'œil de la nuit (RJ)

Sens sous l'article :

CŒUR (RJ)

2. Estomac. *Flora a mal au cœur*

3. *Yves avait le cœur gros, il était triste.*

CŒUR (LM)

2. *On dit: « Tu as bon cœur » à quelqu'un qui est généreux (...)*

CŒUR (HB)

2. *Avoir bon cœur*

3. *Avoir mal au cœur*

4. *Par cœur*

Par ailleurs bien entendu, les expressions phraséologiques se trouvent très largement représentées dans les exemples et les citations, avec un marquage particulier rendant compte des regroupements de sens métaphoriques dans le (DFU) comme le montre l'exemple (2), cas également rencontré avec le vocable CASSER et l'expression *casser + cou* :

1. *Cette voiture coûte les YEUX DE LA TÊTE* (DF)

2. ŒIL.III.3 Les yeux exercent une puissance (DFU)

Ex : il n'a pas froid aux yeux

Nous voyons que dans les exemples ci-dessus des marques formelles, italiques, lettres capitales, caractères gras servent à localiser l'expression. Quelle panoplie est utilisée ? Sont-elles systématiques et ces marques sont-elles expliquées ? Dans l'exemple (1) ci-dessus les lettres capitales signalent *les yeux de la tête* et non l'expression toute entière *coûter les yeux de la tête*, ce qui correspond effectivement au fait que l'expression est un intensifieur du verbe *coûter*, équivalent au sens de 'très' et restreint à cet emploi. Les marques formelles que nous avons rencontrées dans les dictionnaires observés sont diverses, lettres capitales, italiques, losanges blancs et noirs, caractères gras. Le plus grand défaut à observer concernant ces marques est qu'elles sont complexes à interpréter car elles peuvent être extrêmement riches mais ne sont pas ou très peu signalées dans la préface. Elles sont en revanche plutôt respectées au sein d'un même dictionnaire, mais ne sont toutefois pas toujours systématiques comme le montrent les exemples (2, 5, 6, 7) :

Locutions en capitales (DF)

1. *Le professeur FAIT LES GROS YEUX*

2. *Il n'a plus que SES YEUX POUR PLEURER*

3. *Il a eu des places de cinéma à l'oeil*

Losange noir ou losange blanc pour indiquer des locutions ou mots-composés (PL)

4. □ *blanc-cassé*, □ *casser les prix*, □ *fam. Envoyer à la casse*

5. *Fam. Se casser la tête*

6. *Fam. Ne pas se casser*

7. *Fam. Mettre, Envoyer à la casse*

En (2) toute l'expression devrait être notée en lettres capitales comme phraséologique, la seule variation possible concerne le sujet. En (3) *à l'œil* n'est pas noté en capitales dans l'exemple mais c'est le choix d'un sous-sens noté lui en capital qui est réalisé. C'est la même solution qui est choisie pour *CASSER LES OREILLES*, *ne te CASSE PAS LA TÊTE*. En (5, 6, 7) les expressions ne sont pas assorties de losange alors qu'en (4) elles le sont.

Le cas particulier des actants

Les actants n'entrent pas à proprement parler dans le cadre de la phraséologie au sens strict mais dans le cadre des restrictions de sélection, des affinités lexico-sémantiques. En ce sens, ils sont à considérer dans la phraséologie au sens large. Ils renvoient à la valence du verbe et pour certains cas relèvent des restrictions entre classes sémantiques. Dans le modèle du

Dictionnaire explicatif et combinatoire, les actants apparaissent dans la définition formelle mais également comme actants dans les fonctions lexicales lorsqu'ils sont typiques. C'est le cas pour les fonctions S₁, S₂, S₃, S_{instr}, S_{loc}, S_{med}, S_{mod}. Pour ces dernières fonctions, et notamment les compléments d'instrument ou les locatifs, les cas particuliers d'actants circonstanciels sont considérés. Dans les dictionnaires observés, les actants sont pris en compte comme sous-sens dans les dictionnaires d'apprentissage et certains dictionnaires pour enfants :

- casser* (*verre, jambe, montre*) (RJ, DF)
jouer (*poupée, piano, casino, théâtre*) (RJ, DF)
jouer (DFU)
 I. *Al* humain **joue** seul à A2, un **jeu**
 IV. *Al* humain **joue** à A2, œuvre artistique

Le régime ?

Le régime syntaxique relève des contraintes syntaxiques, des règles de sous-catégorisation et en ce sens, il n'est pas considéré en tant que phraséologie. Mais les règles régissant la préposition ne sont pas entièrement déductibles de la grammaire de la langue, le choix est aussi régi par des propriétés sémantiques comme le montrent les contraintes sur les actants ci-dessus, et comme l'illustre le verbe *jouer* pour lequel chaque préposition assigne un sens différent. Considérant ces restrictions, certains dictionnaires font le choix illustré en (2)

1. *jouer* v.t.ind.1(à), *jouer*6 (avec), *jouer*8(de), *jouer*10. (sur) (PL)
 2. II. JOUER (construit avec une préposition) (L)
 □ 1° *jouer* avec. 2° *jouer* à. 3° *jouer* sur. 5° *jouer* de

Conclusion

Ainsi l'on peut dire à travers cette petite étude comparative que la phraséologie est représentée de manière très large : marques formelles, sections du dictionnaire ou de l'article, entrées, sens ou sous-sens des entrées, exemples et citations illustrant les expressions phraséologiques. Malgré cela, si elle est présente et riche, en particulier dans les dictionnaires d'apprentissage, concernant l'ensemble des dictionnaires aucune typologie explicative détaillée destinée au lecteur n'est proposée. Les marques formelles de type italiques ou capitales viennent parfois en renfort pour délimiter le figement de l'expression, mais pas systématiquement et ces marques ne sont pas explicites. Les grands dictionnaires et dictionnaires d'apprentissage gèrent globalement mieux la phraséologie mais cela nécessite bien entendu plus de place. Ces manques, il faut le souligner, se trouvent dépassés lorsqu'on en vient à la version électronique, c'est le cas par exemple du Cédérom du Petit Robert. Un

remaniement minutieux pour cette version a permis d'apporter des améliorations considérables dans le traitement systématique de la phraséologie : « *index des principales expressions, locutions et proverbes figurant dans l'intégralité du dictionnaire, comportant près de 8000 éléments distincts* ». (Préface 2004). Les expressions sont signalées et un classement systématique est proposé au lecteur en hypertexte.

La phraséologie dans une langue pose la question plus vaste du sens : processus compositionnel ou processus global, holisme ? Profitant des améliorations descriptives et méthodologiques permises par les dictionnaires électroniques, d'autres travaux seraient à conduire concernant la troisième catégorie de la phraséologie, celle plus large des restrictions de sélection. En ce sens, l'une des pistes relevant de l'approche analogique dans les dictionnaires est le traitement systématique des classes de synonymes et de leur phraséologie. Les travaux actuels sur les lexiques-grammaires tendent à une plus grande systématisation des descriptions et le développement de ce type de ressources nourrit les bases de données pour le Traitement automatique des langues. Dans cette voie, des recherches à l'interface sémantique-syntaxe sur les classes sémantiques, les classes verbales en particulier (cf. Levin 1993) seraient à conduire à l'appui de gros corpus électroniques.

Références bibliographiques

Dictionnaires consultés

- Le grand Larousse de la langue française*, Louis Guilbert (dir.), 7 volumes (1971) 1986
Le Petit Larousse illustré, (1905) 2004
Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paul Robert, 6 volumes (1953) 1959
Grand Robert de la langue française, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Alain Rey (dir.) 9 vol., (1985) 2001
Nouveau Petit Robert Josette Rey-Debove et Alain Rey (dir.), 1993
Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Paul-Emile Littré, (1863) 1877
Dictionnaire du français, *Référence, apprentissage*, Josette Rey-Debove (Dir.), 1999, Dictionnaires Le Robert-Clé International
Dictionnaire du français usuel, Jacqueline. Picoche et J.-C. Rolland, (2001) 2002, De Boeck-Duculot
Le Robert Junior, (1993) 2000
Le Larousse des maternelles (4-6 ans), 2002
Dictionnaire Hachette Benjamin (6-8 ans), J.-P.Mével (dir.) 1996
Le Cédérom du Petit Robert, Josette Rey-Debove et Alain Rey, conception et réalisation Laurent Catach (Dictionnaires Le Robert) et Bernard Struyf (Bureau Van Dijk) (1996) 2004

Ouvrages et articles

- Apresjan Juri, 2000, *Systematic Lexicography*, Oxford University Press
Cruse D.A., 1986, *Lexical Semantics*, Cambridge University Press
Chomsky Noam, (1965), *Aspects de la théorie syntaxique*, Editions du Seuil (édition française 1971)
Colloque *La Locution*, 1993, Ecole Normale Supérieure de Saint Cloud
Cowie A.P. (ed.), (1998) 2001, *Phraseology, Theory, Analysis and Applications*, Oxford University Press
Gaudin François et Guespin Louis, 2000, *Initiation à la lexicologie française, de la néologie aux dictionnaires*, de Boeck.Duculot
Levin Beth, 1993, *English verb classes and alternations*, The University of Chicago Press

- Mel'čuk Igor, Clas André et Polguère Alain, 1995, *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Editions Duculot
- Mel'čuk et al., *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain, Recherches lexico-sémantiques I-II-III-IV*, 1984, 1988, 1992, 1999, Les Presses de l'Université de Montréal
- Murphy Lynne, *Paradigmatic Relations and Semantic information in MTT: some questions*, Actes de la Première Conférence sur la Théorie Sens-Texte 2003, Paris, juin 2003, 11-20
- Polguère Alain, 2003, *Lexicologie et sémantique lexicale, Notions fondamentales*, Les Presses de l'Université de Montréal
- Picoche Jacqueline, 1986, *Structures sémantiques du lexique français*, Paris, Nathan
- Pruvost Jean, 2000, *Dictionnaires et nouvelles technologies*, Presses Universitaires de France
- Rey Alain et Chantreau Sophie, 1989, *Dictionnaire des expressions et locutions*, éd. Le Robert, collection *Les Usuels*

Je remercie François Gaudin qui a bien voulu lire et corriger le présent article